

Sujet : [INTERNET] FW: Enquete public COLAS-- mail 1
De : "> Geert Roelens (par Internet)" <geert.roel@gmail.com>
Date : 01/06/2018 21:52
Pour : <ddpp-sprt@vaucluse.gouv.fr>

N°1

Re- send

Van: Geert Roelens <geert.roel@gmail.com>
Verzonden: vrijdag 1 juni 2018 18:52
Aan: ddpp-sprt@vaucluse.gouv.fr
Onderwerp: Enquete public COLAS-- mail 1

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Suite à l'enquete public sur le dossier COLAS, voici les observations sur place pour montrer que la société est en violation de leur permit et de leur conformité au loi de travail.

Photo 1 :

- Permis pour "extraction de calcaire à ciel ouvert". Pas pour le traitement des produits qui viennent d'ailleurs

Photo 2, 3, 4 :

- Des matériaux sur place qui n'ont rien à voir avec l'extraction de calcaire

Photo 5 :

- Des conditions insuffisants pour controler une incendie en plein été

La société COLAS a pendant des années en travaillant en dehors de leur permit présentée une risque pour la communauté de Villars.

En particulier, les enfants de l'école qui ont des cours de sports dans les alentours de la carrière sont soumis à une risque grave potentielle.

Il est évident que donner un permis pour continuer l'exploitation pendant 10 ans de nouveau est impossible.

Il faut faire payer la société pour ses défauts historiques, il faut exiger des controles plus strictes et il faut en toutes circomstances avoir plus de données sur les effets que pose la société sur la santé des enfants de Villars.

Bien à vous,

Geert Roelens

— Pièces jointes : —

20180601_172741.jpg

4,2 Mo